

**CONTENU PARTENAIRE**

# Enfin accéder à ses données de santé

Le dossier électronique offre à la patiente ou au patient un accès autonome et sécurisé à ses données de santé. Il lui permet de mieux suivre son parcours et d'améliorer la coordination entre ses professionnelles et professionnels de santé

**I**e dossier électronique du patient (DEP) permet à chaque personne d'accéder, en un seul endroit, aux documents de santé établis par ses différents professionnelles et professionnels de santé. Après une hospitalisation ou une consultation dans un hôpital de Suisse occidentale, les rapports correspondants sont automatiquement publiés dans le DEP. La patiente ou le patient peut les consulter en toute sécurité sur la plateforme cara.ch, puis choisir de les partager, s'il le souhaite, avec d'autres professionnels de santé.

**Le patient est propriétaire de son DEP, il gère ses documents et avec qui il souhaite les partager**

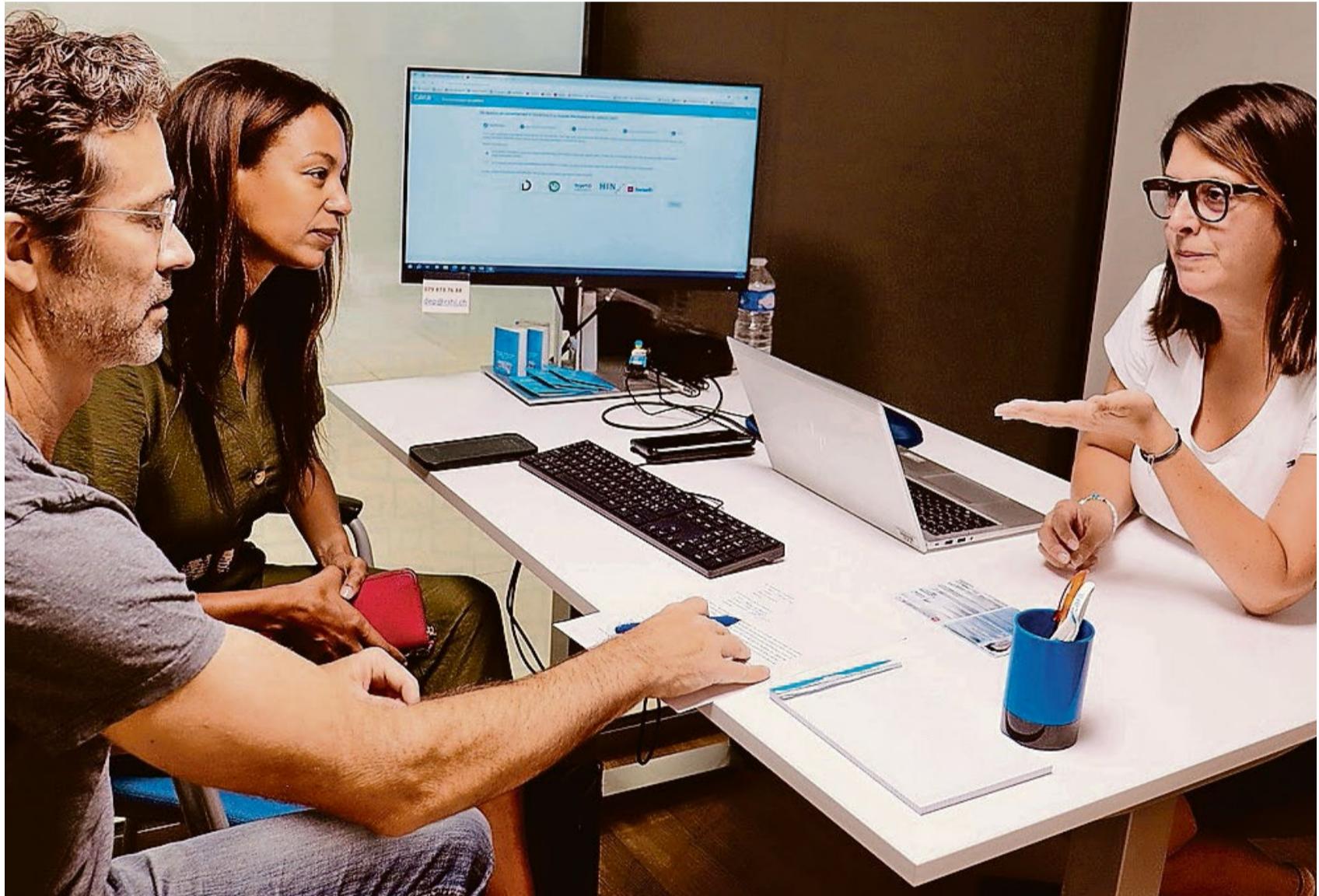
A titre d'exemple, un patient adressé à un cardiologue à l'hôpital reçoit automatiquement le rapport de sa consultation dans son DEP. Il peut non seulement en prendre connaissance, mais aussi y donner accès à son médecin traitant ou à son pneumologue s'ils sont également inscrits sur la plate-forme. De cette manière, le patient et toutes les personnes qui le suivent disposent des mêmes informations actualisées sur son état de santé. Le patient n'a plus besoin de s'assurer de la transmission des informations d'un médecin à un autre. La coordination des soins se voit facilitée et optimisée. En accédant facilement aux résultats sanguins réalisés récemment par le cardiologue, le médecin traitant n'a pas besoin de prescrire les mêmes analyses une seconde fois. Le patient évite ainsi des examens en double, parfois contraignants et coûteux.

## **La sécurité et la protection des données, des piliers du DEP**

cal, ce qui lui permettra à son tour de mieux gérer sa santé.

**Alain utilise le DEP CARA**

J'ai mon dossier électronique CARA depuis le début et j'en suis très content. Le fait d'avoir un DEP m'a permis notamment de raccourcir un séjour hospitalier. En effet, le médecin du CHUV a pu avoir accès à mon DEP et a pu lire les résultats de la coronarographie effectuée six mois avant chez mon cardiologue. Grâce à cela, il a estimé que je n'avais pas besoin d'attendre et m'a laissé sortir trois jours plus tôt que ce qui était prévu. Ce que j'apprécie également avec le DEP, c'est d'accéder facilement à mes données de santé. J'ai appris, par intérêt, à comprendre les abréviations médicales et à suivre ainsi l'évolution de mes analyses sanguines. Lorsque j'arrive en consultation, je peux demander pourquoi tel ou tel taux a augmenté et avoir de bons échanges avec mon médecin, j'ai le sentiment d'établir un véritable partenariat avec lui pour le suivi de ma santé, et cela me paraît essentiel.



Il est possible d'ouvrir son dossier électronique entièrement en ligne ou dans l'un des guichets SABA (MÉDITERRANÉE).

Il souhaite les partager. Il peut également déposer ses propres documents tels que ses directives anticipées, sa fiche d'urgence ou une carte de donneur d'organes par exemple. Le patient détermine le niveau de confidentialité de ces documents, ainsi que

droits d'accès de chaque professionnel de santé. Un journal de bord consignant toutes les actions dans le DEP garantit une parfaite maîtrise de la protection des données et toute consultation abusive des documents d'un patient peut être décelée facilement. En effet,

le DEP est régi par une loi fédérale qui impose des exigences très élevées en termes de sécurité de l'information et de protection des données. Pour être conforme à cette loi, CARA doit démontrer annuellement qu'elle

tionnels de certification, qui en comptent plus de 400, dont plus d'une centaine concernent la sécurité et la protection des données. La loi garantit notamment que les documents sont stockés de manière chiffrée,

# Témoignages

## **Eos gère le DEP CARA de sa fille**

Ma fille est née avec une maladie rare. Elle est suivie dans plusieurs institutions et, grâce au dossier électronique du patient (DEP), nous pouvons mieux centraliser les documents établis par ses différents spécialistes et améliorer ainsi notre organisation. Il y a quelques mois, nous avons rencontré le généticien de ma fille, qui nous a proposé de faire une biopsie. Je lui ai répondu que dans son DEP il y avait déjà la biopsie réalisée il y a huit ans. Il a ainsi pu retrouver les résultats publiés par un autre spécialiste, ce qui nous a évité une nouvelle biopsie ainsi que tous les examens invasifs et traitements lourds qui l'accompagnent. De plus, le DEP nous aide vraiment à mieux comprendre sa maladie. Le fait de pouvoir consulter ces documents avant les rendez-vous avec les spécialistes nous permet d'avoir de meilleures discussions, des questions plus pertinentes et des réponses plus claires. Et puis, je pense à l'avenir. Pour ma fille, ce sera très pratique quand elle sera adulte. Elle aura un accès sécurisé et centralisé à son DEP et donc à son historique médical.

A propos de CARA

CARA est une association intercantonale soutenue et financée par les cantons de Fribourg, Genève, Jura, Valais et Vaud. Elle met à disposition gratuitement de la population ainsi que des professionnelles et professionnels de santé le dossier électronique du patient (DEP) ainsi que d'autres services de santé numérique comme le plan de soins partagé.

Le dossier électronique doit être ouvert volontairement par la personne, il est entièrement gratuit. Il est possible de le faire entièrement en ligne sur [www.cara.ch](http://www.cara.ch). Il est également possible de se rendre dans l'un des 16 guichets CARA pour une ouverture accompagnée et gratuite (liste ci-contre). Prenez rendez-vous [sur WWW.cara.ch](http://WWW.cara.ch).

- Hôpital fribourgeois (HFR), Fribourg, Riaz
  - Hôpital intercantonal de la Broye (HIB), Payerne, Estavayer
  - Hôpitaux universitaires de Genève (HUG), Genève
  - Hôpital Riviera-Chablais (HRC), Rennaz
  - Hôpital du Valais, Sion, Martigny, Brigue, Viège
  - Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV), Lausanne
  - Etablissements hospitaliers du Nord vaudois (eHnv), Yverdon
  - Groupement hospitalier de l'Ouest lémanique (GHOL), Nyon
  - Réseau Santé Région Lausanne (RSRL), Lausanne
  - Réseau Santé Nord Broye (RSNB), Montagny-près-Yverdon
  - Réseau Santé La Côte (RSLC), Rolle

**Un service facilitant le suivi de la santé de ses proches**

Le DEP facilite non seulement la gestion de sa propre santé, mais aussi celle de ses proches. Par exemple, il est possible de créer le dossier électronique d'un parent âgé, offrant ainsi un accès simplifié à ses documents médicaux et allégeant le rôle du proche aidant. Les parents peuvent également ouvrir un DEP pour leur enfant mineur afin de suivre plus facilement son parcours de santé et de constituer son historique médical. Centraliser l'ensemble de ces informations sur une plateforme hautement sécurisée constitue un véritable soutien, qui l'accompagnera ensuite à l'âge

**CONTENU PARTENAIRE**  
Contenu produit et commercialisé pour un partenaire. Réalisé indépendamment de la rédaction du «Temps». Voir notre charte des partenariats.

